



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Développement des déserts médicaux

Question écrite n° 42287

### Texte de la question

Mme Catherine Pujol alerte M. le ministre des solidarités et de la santé sur le développement des déserts médicaux dans les territoires ruraux. L'absence de médecin à la maison de santé de Latour-de-France depuis le vendredi 22 octobre 2021 est le criant symbole de l'ampleur prise par la désertification médicale dans les Pyrénées-Orientales, comme dans de nombreux autres départements français. Les maisons de santé pluridisciplinaires devaient être une réponse aux problèmes générés par la faible démocratie médicale dans certains territoires. Ces établissements devaient être une des solutions permettant de stabiliser la démographie des professionnels de santé tout en facilitant l'accès aux soins et en améliorant leur qualité. Que de telles structures se retrouvent privées de tout médecin est particulièrement alarmant et révélateur de l'étendue prise par les déserts médicaux dans le département. De nombreux patients se retrouvent désormais sans médecin traitant et sans un accès rapide à des soins de qualité. Pour éviter que cette situation ne pose rapidement d'importants problèmes de santé publique et parce que le développement des déserts médicaux n'est pas une fatalité, il est urgent de trouver des solutions concrètes et pérennes. Elle l'interroge ainsi sur les mesures que le Gouvernement envisage afin de répondre à la pénurie de médecins dans les Pyrénées-Orientales comme dans de nombreux territoires de la République.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Catherine Pujol](#)

**Circonscription :** Pyrénées-Orientales (2<sup>e</sup> circonscription) - Non inscrit

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 42287

**Rubrique :** Médecine

**Ministère interrogé :** [Solidarités et santé](#)

**Ministère attributaire :** [Santé et prévention](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [2 novembre 2021](#), page 7942

**Question retirée le :** 21 juin 2022 (Fin de mandat)